

Fichier génétique : ai-je tout bien compris ?

par Roland Coenen ⁽¹⁾

«Deux enfants de 9 et 11 ans ont été fiché génétiquement car ils avaient volé des balles rebondissantes et des jeux vidéos dans un supermarché. Cette situation doit nous avertir des dérives scandaleuses du fichage génétique des délinquants. En trois ans, le nombre de «profils enregistrés» est passé de 2 800 à plus de 330 000».
Mail de DEI-France².

Suite à cette intéressante nouvelle, je souhaite me mettre à la page du monde de demain, et il me semble très nécessaire de savoir si j'ai tout bien compris ! Je vous explique.

Mon voisin m'embête depuis fort longtemps et après avoir mûrement réfléchi, j'ai finalement décidé de l'abattre. Ne choisissant, d'une part, jamais mes voisins, n'étant d'autre part jamais mieux servi que par moi-même, je compte lui trancher la gorge ce soir avec un vieux couteau de boucher.

Donc, si j'ai bien compris le principe du fichier génétique, il me suffit d'aller chez le coiffeur cet après midi, de laisser incidemment tomber mon trousseau de clés, de ramasser quelques touffes de cheveux appartenant à diverses personnes, et les répandre sur les lieux du crime ou sur le corps de mon ennemi ? Si je comprends bien le principe, les ADN relevés sur le cadavre correspondront à des personnes que je ne connais pas, qui seront parfaitement innocentes mais scientifiquement coupables, est-ce bien correct ?! Et si, par ailleurs, il me venait à connaître un fils d'immigré hongrois, très enclin à escalader les échelons du pouvoir pour des idées que je n'aimerais pas, il me suffirait de lui piquer un mégot de cigarette dans son cendrier, de le déposer à côté de mon voisin mort pour qu'il soit soupçonné ? Jusque là, c'est toujours correct ?

Alors, si j'ai tout bien compris, un vaste avenir de trucage des indices ADN s'ouvre aux gens un peu malins ? Et si tel est le cas, devrais-je plutôt développer un commerce de cheveux, d'ongles, de salive et de sperme, ayant appartenu à des gens célèbres - par Internet, avec compte en Suisse et anonymat garanti ? Où bien devrais-je m'intéresser au commerce de fausses identités qui va, forcément, également fleurir ? Dans ce cas, dois-je étudier les technologies de pointe en la matière ou acheter fort cher les services d'un fonctionnaire bien placé pour me tuyauter, - étant entendu que je leur aurais piqué quelques cheveux et un peu de salive, dont je ferais le meilleur usage en cas de refus ?! Ou devrais-je encore, évidemment, devenir pirate informatique et pénétrer des fichiers pour les truquer. Les vôtres, par exemple.

Or, voilà que la réalité me rattrape, qu'une information de poids tombe sur mon téléscripteur : quant à la banque de faux indices ADN que je comptais rapidement créer, on me dit que la place est prise par un rival défiant toute concurrence : le cimetière. Il suffirait que je repère un enterrement assez frais, que je déterre le défunt de nuit, que j'y prenne ce que je veux, - il suffit de posséder un surgélateur ! -, pour que le meurtre de mon voisin, et de tous mes ennemis, soit attribué à une personne décédée la semaine passée, voire même à plusieurs si j'ai la chance de tomber sur les 50 cadavres d'un accident de car en montagne ! Mais si les morts se remettent à table, on ne va pas pouvoir les ôter facilement du fichier génétique, il va falloir garder les empreintes de tous les vivants et de tous les morts ! Ce qui, pour un pays comme la France, fera rapidement une banque de deux ou trois cent millions de suspects potentiels. Mais la France, ce n'est pas la Chine, fort heureusement ! Au fond, m'inspirant de la Cosa Nostra, je pourrais peut-être échanger mon identité avec quelqu'un de mon âge que je tuerais et ferais fondre dans de l'acide sulfurique ? Mes empreintes ADN correspondraient alors à moi-même, mais je ne serais plus jamais moi-même. Certains doivent déjà y penser concrètement. Vraiment, j'hésite face à la multitude de solutions.

Evidemment, je n'ai pas la chance de mon autre voisin, lequel est issu d'une famille de quintuplés monozygotes - vous vous rendez compte : cinq personnes à l'ADN identique dans le fichier ?! Mon voisin aime l'ordre et la nouveauté scientifique, il faut dire qu'il est le fruit d'une grossesse multiple générée in vitro. Et comme ces grossesses vont se multiplier dans l'avenir, il craint que jumeaux et jumelles allant proliférant, un nombre de personnes à l'ADN identique ne vienne empester le nouveau fichier génétique, base objective de l'ordre sécuritaire de demain. Je ne sais que faire pour le rassurer. On pourrait peut-être euthanasier les jumeaux surnuméraires à la naissance, n'en garder qu'un seul et lui tatouer son code ADN sur le front. Mais, hélas, en cette matière le cadre légal ne permet pas encore de tout faire.

(1) Roland Coenen est psychothérapeute et chercheur indépendant en sciences humaines.

(2) Défense de l'Enfant International, section Française.